

Le RYTHME



SOCAN

DE VOS AFFAIRES !

Printemps 2004

MOT DU PRÉSIDENT SOYEZ FIERS DE LA MUSIQUE CANADIENNE



Selon un récent numéro du magazine britannique de l'industrie musicale, *Music Week*, 10 pour cent des artistes figurant au palmarès étaient des Canadiens, incluant les **Lynda Lemay, Lara Fabian, Nickelback, Avril Lavigne** et **Nelly Furtado**. Tous jouissent d'un succès international. Si on examine plus d'une vingtaine d'autres palmarès internationaux, de l'Argentine à la Suisse, le succès de nos créateurs canadiens est aussi mis en évidence.

En tant que client de la SOCAN, vous devez être fier de leurs accomplissements et savoir que vous jouez un rôle dans le succès de ces auteurs et compositeurs pleins de talent.

Ces succès n'arrivent pas seuls. Ils sont le résultat du talent et de la détermination de ces artistes, soutenus et développés par l'infrastructure de notre industrie musicale.

Peu importe leurs succès, la carrière de presque tous les auteurs-compositeurs commence de la même façon –seuls, chez eux, à écrire leurs chansons. Et leur premier pas vers une carrière professionnelle est de les interpréter en public ou de les faire interpréter par quelqu'un d'autre, dans un bar, un club ou encore à la radio. À ce moment-là, ils commencent à recevoir des chèques de la SOCAN.

Plusieurs auteurs-compositeurs vous diront que, souvent, c'est ce premier chèque de la SOCAN qui les a fait persister durant les premières étapes de leur carrière.

La prochaine fois que vous envoyez vos droits de licence à la SOCAN, rappelez-vous qu'en plus d'obtenir l'accès au répertoire mondial des œuvres sous droit d'auteur, vous donnez un coup de pouce à la carrière de nombreux jeunes auteurs-compositeurs canadiens de talent.

Lorsque le prochain auteur-compositeur canadien percera sur la scène internationale, vous pourrez vous vanter d'avoir contribué à son succès grâce à votre partenariat avec la SOCAN.

Earl Rosen

POUR VOUS ATTEINDRE LES INITIATIVES DE TÉLÉVENTES DE LA SOCAN

Quelle est la meilleure façon d'atteindre le plus de clients possible, de façon économique ? Ceci est un défi pour toutes les entreprises, de nos jours. La SOCAN ne fait pas exception. Nous avons examiné attentivement ce qui se fait dans les entreprises à succès du monde entier. Une solution commune à plusieurs : la télévente.

Le télévente est utilisée par des entreprises vendant aussi bien des fonds communs que des magazines. Il s'agit d'une manière efficace de se faire connaître et elle est utilisée par des sociétés de droits d'exécution en Europe, incluant l'Angleterre, aux États-Unis et en Australie. Nous nous sommes donc lancés avec beaucoup d'attentes dans un projet-pilote de téléventes en mai 2003.

Notre premier défi consistait à embaucher des professionnels du télémarketing. Ceci étant fait, nous les avons formés afin qu'ils sachent bien qui nous sommes et ce que nos clients représentent pour nous.

La télévente dépasse le fait de parler au téléphone, mais c'est quand même là que le premier contact se fait. Entre le 1^{er} juin (après la période de formation) et le 31 décembre 2003, nos spécialistes du télémarketing ont fait près de 13 000 appels. Ces derniers nous ont permis de rejoindre plus de 1000 preneurs de décision, dont 200 sont devenus de nouveaux clients de la SOCAN, tous dans les catégories « Musique de fond » ou « Musique en attente ». Les résultats ont dépassé nos attentes, ce qui nous a indiqué que nous étions sur la bonne voie.

Cette année, notre projet prend de l'expansion, avec deux nouveaux représentants se joignant à notre équipe de Toronto et un au bureau de Montréal. Les résultats seront-ils aussi bons qu'en 2003 ? Seul l'avenir le dira, mais ce qui est certain, c'est qu'en 2004, du cabinet de médecin au magasin de détail, de plus en plus d'entreprises entendront parler de la SOCAN. Elles apprendront la valeur que la musique ajoute à leurs affaires, un fait que vous, nos clients, connaissez déjà très bien.

—Laurence Godfrey



UNE SITUATION GAGNANT-GAGNANT LE PARTENARIAT DE LA SOCAN AVEC LES ORGANISATIONS SPORTIVES PROFITE À TOUS

Par Alexandra Lopez-Pacheco



Pourquoi les ligues professionnelles majeures et mineures ainsi que les organisations de sport amateur canadiennes ont-elles des ententes de licences avec la SOCAN ? Pour répondre à cette question, imaginez un événement sportif sans musique. « Nous pouvons souligner plusieurs aspects du jeu avec de la musique, et sans elle, l'expérience serait pas mal plus calme pour les fans, pense Nancy Gilks, de l'organisation des Maple Leafs de Toronto. » Le directeur général du club de baseball Goldeyes, de Winnipeg, pense la même chose : « Nous avons eu des parties pendant lesquelles nous avons des problèmes de système de son, se souvient Andrew Collier. Ce n'était pas pareil. La musique est un élément important lors de la présentation d'un match. »

Les événements de sport professionnel sont devenus des divertissements sophistiqués. « Au 21^e siècle, la présentation d'un événement de sport professionnel est un véritable spectacle — ce n'est pas seulement du sport, pense Glenn Wiun, de l'organisation des Oilers d'Edmonton. Le pouvoir de la musique est utilisé de différentes façons. Cela va bien au delà du fait de remplir les silences durant les pauses et lorsque l'arbitre siffle un arrêt du jeu. La musique sert à soulever l'enthousiasme du public, à souligner un point compté, à identifier des joueurs lorsqu'ils se présentent sur la patinoire ou au bâton. »

« Les joueurs aiment s'entraîner au son des chansons hip hop à la mode, confie

Paul McKenna, des Raptors de Toronto. Nous leur demandons de nous suggérer les chansons qu'ils veulent et beaucoup nous donnent des titres très récents. Pendant les parties, nous aimons diffuser de vieux succès, mais aussi des titres du palmarès afin que l'ambiance soit actuelle. On veut créer le sentiment qu'un événement sportif est *cool*. »

Pour sa part, Dave Imbach des Flames de Calgary trouve que « la musique peut être utilisée pour souligner des éléments de la partie ou pour raconter une histoire. La bonne musique au bon moment peut apporter un élément d'humour, faire vibrer la foule, créer du suspense. C'est un outil de plus pour créer l'événement et l'atmosphère ».

Toutes ces équipes ont des ententes de licences avec la SOCAN, non seulement parce que c'est la loi, mais parce que, comme le dit Dave Imbach : « dans les dernières cinq à six années, la musique et le sport sont devenus intimement liés et de plus en plus importants l'une pour l'autre ». Andrew Collier ajoute : « Avec une entente de licence, les artistes obtiennent la reconnaissance et la compensation auxquelles ils ont droit pour la musique que nous utilisons. Cela veut dire que les créateurs de musique sont en meilleure situation pour faire plus de musique — et ça c'est bon pour l'industrie sportive. » Avec ce type de partenariat entre la SOCAN et les organisations sportives, petites et grandes, c'est une situation gagnant-gagnant.

QUI PAIE POUR LA MUSIQUE LORS DE CONCERTS, FESTIVALS, DANSES ET AUTRES ÉVÉNEMENTS PUBLICS

Qui paie pour la musique?

En général, toute personne qui utilise ou autorise l'utilisation de musique — en concert ou enregistrée — doit avoir une licence de droits d'exécution. Cela inclut les concerts, festivals, parades, spectacles de variétés, présentations de mode, danses, fêtes champêtres, expositions et foires.

La licence musicale de la SOCAN fait partie des frais d'opération d'un événement comprenant de la musique, tout comme la location de la salle, les employés au guichet et le personnel de sécurité (ou la maintenance et l'électricité, si vous êtes propriétaire de salle). Les droits de licence varient selon le type d'utilisation musicale.

Je loue ma salle à des promoteurs - Est-ce qu'ils ne devraient pas être responsables de payer le frais de la SOCAN ?

Oui, ils sont également responsables. Si le promoteur d'un événement n'obtient pas la licence nécessaire, le propriétaire de la salle peut être tenu responsable d'une exécution sans licence appropriée. S'il y a utilisation de musique dans la salle ou le lieu dont vous êtes propriétaire, contactez la SOCAN. Il est facile de s'assurer d'obtenir la licence appropriée.

Musique du domaine public

Au Canada, une œuvre musicale entre dans le domaine public 50 ans après la mort de son dernier auteur/compositeur survivant. Il n'y a aucuns droits à payer si toutes les œuvres utilisées sont du domaine public. Cependant, vous pourriez être surpris d'apprendre que certaines œuvres que nous considérons d'emblée comme du domaine public ne le sont pas. Ne présumez pas ; vous êtes responsables de présenter un programme à la SOCAN pour que cette vérification soit effectuée.



FAQ

Si je n'utilise pas de musique canadienne, dois-je quand même obtenir une licence de la SOCAN?

Oui, vous avez quand même besoin d'une licence. Une licence de la SOCAN vous donne l'accès aux œuvres musicales protégées par un droit d'auteur du répertoire mondial, dans tous les styles et genres. Les droits d'exécution existent dans le monde entier, et nous avons des ententes réciproques avec les autres organisations de droits d'exécution pour s'assurer de la perception réciproque des droits de licence.

Ai-je besoin d'une licence pour la musique en attente au téléphone?

Oui, vous devez avoir une licence de la SOCAN pour la musique transmise par les lignes téléphoniques.

Est-ce que mon fournisseur de musique ne paie pas une licence à la SOCAN?

Pas toujours. Et quand ils en paient une, c'est pour l'utilisation de musique de fond ou de musique en attente seulement. Vous devez avoir une autre licence pour toute autre utilisation de musique.

Je produis une émission de télévision qui sera diffusée sur la station communautaire d'une compagnie de câblodistribution et j'utilise de la musique dans cette émission de télévision.

Ai-je besoin d'une licence de la SOCAN ?

Non. Les compagnies de câblodistribution ont une licence générale de la SOCAN qui couvre la transmission services payants, spécialisés et autres. Nous émettons également des licences à toutes les stations de radio et de télévision pour les signaux qu'elles transmettent.

SERGE HINS DE MUSISÉLECT, PRIX PARTENAIRE EN MUSIQUE 2003



Photo: Michel Cagné

BOUM DESJARDINS : LE PIRATAGE, UNE PERTE POUR NOUS TOUS !



« Ça faisait longtemps que j'étais conscient du piratage. Mais comme il a beaucoup empiré ces dernières années, j'ai accepté de m'associer à une campagne anti-piratage, pour pouvoir faire comprendre à tous les Québécois les enjeux. Les gens chez nous sont intelligents et ils sont orgueilleux : si on leur dit qu'ils risquent de perdre quelque chose qu'ils ont acquis, comme notre patrimoine musical, ils comprennent.

« Notre musique perce partout dans le monde et elle est très importante pour les Québécois. Ils s'identifient beaucoup à leurs artistes. Je ne suis pas sûr qu'ils réalisaient que quand ils copiaient, ils nuisaient non seulement aux auteurs et aux interprètes, mais à toute l'équipe de réalisation d'un album. Si on vend moins de disques, c'est évident qu'on aura moins d'argent pour faire le suivant. La qualité va baisser, les gens vont s'en rendre compte. Or ils veulent de la qualité.

« Au Québec, on peut faire une différence en faisant de l'éducation. Les gens savent que nous sommes un petit marché, et qu'on risque de tuer notre industrie. Ça pressait de faire quelque chose. C'est surtout important de rejoindre les jeunes pour que ça devienne un automatisme pour eux de respecter les droits d'auteur. Toute la nouvelle génération pourrait grandir avec cette mentalité. Et puis, c'est important de leur offrir des alternatives, comme des sites de téléchargement légaux. Ils ont alors le choix.

« En tous cas, il y a déjà quelque chose de changé : on ne vient plus nous voir après les spectacles pour nous demander des autographes sur des disques copiés ! Donc, ils sont déjà plus conscients. »

LIAISON PRÉSENCE DE LA SOCAN LORS D'EXPOSITIONS

Les expositions sont un des endroits où nous voulons vous rejoindre. C'est pourquoi nous participons à plusieurs de ces événements au cours de l'année. Voici une liste de celles où nous étions depuis janvier et celles où nous serons dans les prochains mois :

Contact Ontariois 2004, 15-17 janv.,
Hôtel Sheraton, Ottawa, Ont.

Bar & Beverage Conference & Expo,
27-28 janv., Stampede Park-Roundup
Centre, Calgary, Alb.

**Hospitality Newfoundland and
Labrador 21st Annual Trade Show**,
5-7 fév., Mile One Stadium, St-Jean, T.-N.

Salon HRI, 8-10 fév., Place
Bonaventure, Montréal, Québec

**Hotel Association of Canada Annual
Conference and Trade Show**,
9-10 fév., Hôtel Fairmont Royal York,
Toronto, Ont.

Salon Rest-Hôte, 29 fév., 1^{er}-2 mars,
Centre des congrès, St-Hyacinthe,
Québec

Food Service Expo, 1^{er}-2 mars, BC
Place, Vancouver, C.-B.

Hospitality Expo, 28-29 mars,
Saskatoon Inn, Sask.

SAX, 30 mars, Casino Rama
Entertainment Centre, Orillia, Ont.

ARFEX 2004, 31 mars-1^{er} avril, Stampede
Park-Roundup Centre, Calgary, Alb.

Centrex, 25-26 avril, Centre des con-
grès de Winnipeg, Winnipeg, Man.

ORFA, 28 avril, Gryphon Dome,
Université de Guelph, Guelph, Ont.
Alberta Hotel and Lodging Convention,
16-17 mai, Jasper Park Lodge, Jasper, Alb.

**Nova Scotia Recreation Facilities
Association Trade Show**,
19 mai, Stade Amherst, N.-É.

**Can-Fit-Pro Fitness & Business
Conference & Trade Show**,
20-21 août, Toronto, Ont.

Nous espérons vous y voir!

LE SITE DE LA SOCAN : AU DIAPASON DE VOS BESOINS

La SOCAN est heureuse d'annoncer que nos clients du tarif 8 (réceptions, congrès, assemblées et présentations de mode) peuvent maintenant faire leurs demandes de licences et payer leurs frais en ligne. Ces initiatives de commerce électronique éliminent les interruptions de service postal et les envois égarés, épargnent beaucoup de temps lors du traitement des factures et chèques, et assurent le paiement en temps des droits (ce qui élimine les frais d'intérêt).

Nos initiatives de commerce électronique et nos mises à jour continues ont rendu à nos clients la tâche plus facile et plus rapide lors du paiement des frais de licence. Tous ces derniers

peuvent être payés par transaction bancaire par ordinateur ou téléphone, et plusieurs, incluant le tarif 8, peuvent l'être par VISA ou MasterCard. Vous pouvez aussi entrer les critères des tarifs, calculer les droits et envoyer des rapports en ligne pour certains tarifs. Les systèmes d'identification et de mot de passe de la SOCAN, de même que sa technologie de cryptage pour toutes ses transactions financières rencontrent tous les standards de l'industrie. Vous pouvez donc en toute confiance payer vos frais en ligne. De plus, le service des Licences de la SOCAN est là pour vérifier vos calculs, afin que vous ne payez pas plus qu'il n'est nécessaire pour l'utilisation que vous faites de la musique.

Si vous n'avez pas encore visité le site de la SOCAN, ou si vous ne l'avez pas fait depuis un certain temps, vous serez surpris de toute l'information qu'il contient — que vous soyez client, membre ou simple fan ! Notre site comprend les dernières nouvelles de l'industrie, une section ressources/éducation, plein de détails sur la SOCAN et même des clips sonores de la musique de nos membres. Sans compter que notre site contient une section entièrement consacrée à nos clients.

Venez faire un tour à www.socan.ca



SOCAN

41, chemin Valleybrook, Toronto, Ontario M3B 2S6